



LE JOURNAL DU BORD

Mai 2017

LE MOT DU PRÉSIDENT

Comme je le disais lors de notre dernière assemblée générale, si nous voulons refaire une jeunesse à notre bonne vieille caïque « Vierge de Lourdes », l'année 2017 doit nous permettre de trouver des financements pour pouvoir entreprendre les travaux nécessaires.

De nombreux dossiers de demande de subventions auprès de l'Etat et des collectivités locales ont été envoyés. A ce jour, il est trop tôt pour vous en donner le résultat car les décisions officielles ne nous sont pas encore parvenues et il serait inopportun d'anticiper les discussions en cours. Toutefois, dès à présent, même si nous avons reçu quelques refus, nous avons également des accords de principe et nous attendons encore plusieurs réponses.

En parallèle, Yannick Nazé et Jean -Pierre Aliome, que je tiens tout particulièrement à remercier, mènent un gros travail pour la recherche de partenariats d'entreprises. Quelques bon contacts nous laissent également espérer de bons résultats de ce côté. Bon courage à Yannick et Jean -Pierre pour la poursuite de ce travail auquel mon indisponibilité chronique ne me permet pas de prendre part.

Luc PROUVEUR

FECAMP SAINT-PIERRE-DES-MARINS 2017

La Saint -Pierre des Marins aura été une bien triste journée, vent et pluie étaient au rendez vous. Seule, l'église Saint Etienne pavoisée pour la circonstance offrait un abri salubre aux fidèles réunis dans la paroisse des marins pour célébrer le souvenir des Terre -nevas.

Bien des personnes ont quitté la procession rapidement pour regagner leur domicile ; l'évêque quant à lui, à hâtivement procédé à la bénédiction des navires amarrés au bassin Bérigny dont les seuls pavoisés étaient les « vieux gréements ».

On pourrait sans doute déplorer ce manque de participation absence de pavois, absence d'équipages à ce moment important où cette fête devrait réunir tout le monde marin. La Saint -Pierre des Marins devrait se conjuguer à tous les temps, le passé de la grande pêche, le présent de la pêche côtière, la mémoire d'aujourd'hui reliée à tous les aspects du patrimoine matériels ou immatériels transmise à ceux et celles qui seront à leur tour des témoins du futur !

Le verre de l'amitié est venu clôturer cette manifestation maritime qui d'année en année perd de son aura.

Y.N



Quoi de neuf sur les quais

« Foch » Maquereautier de Saint-Malo de 1 9 2 9

Longueur de coque : 7,35 m
Largeur : 2,44 m
Longueur hors tout : 10,80 m
Tirant d'eau : 1,26 m
Tirant d'air sans le flèche : 8,28 m
Tirant d'air avec le flèche : 10,92 m
Surface de la voilure : 45,85 m²
Grand voile : 26 m²
Foc : 6,55 m²
Trinquette : 6,80 m²
Flèche : 6,50 m²
Motorisation : 36M30 Yanmar 27 ch



Le **FOCH** est un Maquereautier de Saint -Malo construit en 1929 à Saint -Servan au chantier Malard. Après sa carrière à la pêche il a été armé à la plaisance par différents propriétaires. Il a été récupéré pour un franc symbolique en 1990 à Courseulles -sur-Mer, 15 jours avant qu'il ne soit détruit. Il s'appelait alors « **ASTROLABE** ».

Sur un acte de francisation de 1953 il était écrit qu'il se nommait « **FOCH** » avant de s'appeler « **ASTROLABE** ». Il a retrouvé son premier nom. Il est possible que le pêcheur qui l'a fait construire ait fait la première guerre mondiale et en hommage au maréchal **FOCH** décédé en 1929 il l'ait baptisé de ce patronyme.

Sur cet acte de francisation on peut aussi voir qu'à l'époque, on mesurait la longueur d'un navire de l'avant de l'étrave à l'arrière de l'étambot. Pour le « **Foch** », 6,17 m, la voûte n'était pas comptée. Sur le nouvel acte postérieur à 1953, cette mesure a été reportée comme étant la longueur de signalement alors que celle -ci est de 7,35 m.

Alors qu'il était en restauration au conservatoire maritime du Havre, nous avons eu la visite de Raymond **LABBÉ** qui venait expertiser un bateau appartenant à l'association **AMERAMI**. Quand il aperçut le « **FOCH** », il s'arrêta net et s'exclama : « Mais je le connais ce bateau !!!!! J'ai joué dessus quand j'étais petit. C'est mon père qui l'a construit quand il travaillait au chantier Malard de Saint -Servan. »



Les caloges d'Étretat et d'Yport

La durée de vie d'une caïque est d'environ une vingtaine d'années maximum, plus souvent entre dix et quinze ans, elle pouvait être vendue pour un patron artisan se lançant dans le métier pour se faire la main avant d'en faire construire une neuve dans un des chantiers locaux ou, alors remise en haut de la grève pour devenir une caloge. A Étretat on peut en voir une vers l'aval de la plage, c'est une ancienne caïque d'Yport du nom de « **Dieu le protège** » elle reflète bien les caloges d'antan.

Certains particuliers en villégiature dans le pays de Caux en font l'acquisition pour l'installer dans leur jardin, aujourd'hui encore on peut en voir quelques-unes dans la région.

A la Guillette, propriété de Guy de Maupassant, son valet Tassard dormait dans une caloge au fond du jardin. Il lui arrivait même d'y dormir ce qu'il trouvait très plaisant, ainsi qu'en atteste sa correspondance.



Reléguées sur le haut de la grève, les pêcheurs s'en servent de magasin pour les filets et divers matériels pour la pêche.

L'extérieur d'une caloge est d'un aspect pittoresque, mi-bateau mi-chaumière, un toit en bois goudronné couvre l'ensemble, une porte donne l'accès à l'intérieur soit sur le côté ou à l'arrière en fonction de son lieu d'implantation en haut de la grève, chacune d'elle porte un numéro d'identification, une concession doit être accordée pour l'implantation d'une caloge.

A l'intérieur, on emmagasine le matériel de pêche, Filets, bouets, quarts à poche, voiles, poulies, paniers, plombs, cordages et aussi des fanaux aux verres de couleur et divers petits matériels d'usage courant. Sur diverses photos on peut voir patrons et marins ramender les filets le long de la coque.

Bien souvent chaque artisan pêcheur propriétaire d'une caïque possédait sa propre caloge et son propre cabestan devant celle-ci, la caïque quant à elle, avait toujours entre deux marées à la pêche le même emplacement sur la grève, les éléments fixes, déterminaient en quelque sorte l'emplacement des caïques sur la grève.

Y.N



La Caïque de A à Z

Une rubrique d'Odile Prouveur pour connaître notre navire

UNIFORME : s'il n'est de rigueur à bord, l'article 7 du règlement intérieur de l'association « CAIQUE VIERGE DE LOURDES » demande à tous un respect des traditions de par sa tenue et son comportement, ainsi sont tacitement prohibés shorts, tenues « fluos » ou excentriques au profit de couleurs indigo ou « rouge normand » en harmonie avec le brun rouge des voiles ou le vieux rose d'un cachou délavé. Si la « VAREUSE » n'est pas imposée, elle n'en est pas moins le vêtement idéal sa poche intérieure empêche le contenu de verser, son bouton de col monté de l'intérieur pour éviter qu'il ne se croche. Enfin son grammage serré de la toile permet de n'avoir ni trop « freid » ni trop « caud ». Quoiqu'il en soit, c'est à l'UNISSON que les matelots conjuguent leurs efforts pour coordonner toutes manœuvres sur les 77 m² de la VOILURE.

VIRER : quand la pêche est terminée, LE MOUSSE DE TERRE court chercher les hommes et les femmes de l'équipage 'LES VIREUSES ou VIEUSES. Il est chargé de jour comme de nuit de la surveillance du bateau de son lancement à son retour afin de pouvoir assurer un VIRAGE immédiat dès l'atterrissage. Les caïques des frères Ebran sont reconnaissables à LEURS COULEURS MARIALES. Les mâts blancs cerclés de bleu, le blanc de la LISSE et du PAVOIS et sa bande bleue symbolisent à leurs yeux « le bas du manteau de la vierge ».

Une bonne douzaine de personnes, femmes renforcées de quelques vieux matelots s'apprêtent à virer au cabestan. Sur un arbre de 1.50 m de haut vient s'enrouler le câble de halage. Dans la partie haute ; par des trous percés perpendiculairement des longs bras forment levier, un cliquet empêche tout retour en arrière, la rapidité des premiers mètres du virage est primordiale afin de mettre le bateau hors de portée de la lame. Dès que la caïque commence à s'échouer, l'équipage saute à terre et aide à déhaler, puis il faut prendre le bateau à dos pour le redresser droit sur sa quille afin de réduire le frottement. De surcroît, des pans (pièces de bois de forme particulière) sont placés dessous, suiffés ou bien graissés dans des entailles pratiquées au milieu pour recevoir la quille, ils sont munis de bouts passant dans des trous latéraux ce qui permet de les déplacer aisément au fur et à mesure de leur progression, chaque bateau en possède un jeu d'au moins huit pièces. O.P

WATT : cette unité de mesure de puissance électrique n'est pas utilisée à bord hormis pour les feux de route ou feu de position. En ce qui concerne la pêche au hareng, l'éclairage utilisé se compose de lampe au carbure ou lampe à acétylène. m-

Dates à retenir pour l'année 2017

- 25 mai fête de la mer à Etretat (Ascension)
- 1 et 2 juillet fête de la mer à Fécamp
- 11 au 13 août Fête de la mer à St Valéry -en-Caux
- 15 août fête de la mer à Yport
- 16 et 17 septembre journées du patrimoine
- 14 octobre A.G caïque salle des fêtes à Yport
- 25/26 novembre fête du hareng à Fécamp

